



FNE Midi-Pyrénées



Repositionnement de la fédération et des ses membres

Proposition de prestation - DLA 31

mai 2012

Siège social : 24 route de Tigy- 45510 Vienne en Val
Tél - F.SOUBEYRAN (co-gérant) : 06.76.01.37.11
Tél - C.RENARD (co-gérant) : 06.11.57.62.54
Mail : contact@chantiermobeelle.fr
SARL au capital de 4.000 € - n° de siret : 532 180 080 00014

Sommaire de l'offre

Partie 1 : présentation de l'offre

- Finalité de la mission
- Progression de l'accompagnement
- Conditions de l'accompagnement
- Détails de l'accompagnement
- Modalités de l'accompagnement

Partie 2 : Référence et CV (-> page 14)

- Consultant de référence pour cet accompagnement
- Chantier Mobelee
- Principales références liées à cet appel d'offre
- CV des consultants

Remarque : Cette proposition est écrite en fonction de l'état des connaissances des Consultants sur la situation de la fédération et de ses associations adhérentes. Elle présente une approche de l'accompagnement proposé par [Chantier Mobelee](#). Bien entendu, Il est toujours possible d'en adapter la forme ou de l'amender en fonction de contraintes ou de besoins qui auraient été mal appréhendés.



mobeele

Partie 1

Présentation de l'offre

Préambule à l'offre

Compte-tenu des éléments apportés par le diagnostic partagé fourni par le DLA, les Consultants tiennent à préciser, en préambule à une description précise de leur offre, quelques points particuliers qui ont conditionné cette proposition, qui, si elle est à priori, pas strictement dans ligne proposée par le cahier des charges, leur paraît néanmoins pragmatique et efficace.

Accompagner un réseau

Les consultants ont abordé ici cette offre d'accompagnement comme celui d'un Réseau (ou d'une famille) composé de la fédération régionale et des fédérations départementales ou associations membres.

Cet exercice de style qui crée une certaine difficulté (c-à-d : accompagner plusieurs structures dont l'une représente - au moins en partie - les autres), nous a semblé s'imposer du fait que la demande ne se résumait pas à travailler à une meilleure capacité de réponse de la fédération régionale pour ses adhérents ou à un meilleur positionnement de la fédération régionale (au nom de ses membres) **mais bien à une remise à plat des positionnements des uns envers les autres et de chacun vis-à-vis du reste du secteur.**

Réflexion collective et proposition de séminaires

Dans cette même logique, il semble important en préalable à toutes actions de collaboration de bien vérifier la capacité des structures à travailler ensemble. Si dans le cas présent, le réseau existe depuis longtemps notamment à travers des temps d'échanges techniques et un travail en « réseau » (selon la définition de FNE), il serait, à notre sens, extrêmement risqué d'avancer sur une nouvelle dynamique « collective » qui ne s'appuierait pas à la fois sur :

- une connaissance opérationnelle des uns et des autres
- une co-construction des orientations, totalement élaborées et partagées par tous

Ainsi, les consultants proposent que la très grande majorité des temps de travail soit réalisé en temps d'échanges collectifs (Région + représentations départementales), dont certains sous forme de « séminaire ».

D'expérience, les consultants sont convaincus que les approches collectives pour des mises en réseau sont extrêmement plus efficaces que des approches purement individuelles parce que :

- d'une part, l'expérience de **Chantier Mobeelle** a montré que ces temps d'échanges collectifs sont très mobilisateurs et favorisent très nettement l'appropriation des problèmes (et des solutions) par l'ensemble des échelons d'un réseau.
- d'autre part, les approches plus segmentées par des séances « individualisées », nécessitent ensuite des temps de réappropriation toujours délicats et de toute façon presque aussi consommateurs de temps et d'énergie.

Même si, les consultants sont conscients qu'il est parfois délicat de bloquer une séquence de 2 journées consécutives pour des responsables associatifs (bénévoles ou salariés), ils sont néanmoins persuadés que cette solution, sera un vrai temps de réunion et d'investissement « rentable » par son efficacité et par les résultats opérationnels qu'elle peut produire.

Les consultants proposent donc d'articuler les étapes de cet accompagnement autour de séminaires (entre 1 et 2 jours) qui auront les avantages :

- de générer un véritable travail collectif autour de l'objectif recherché
- de permettre si nécessaire des temps constructifs d'échanges individuels en marge des séances collectives
- de rationalisation les temps de mobilisation et les déplacements des acteurs de l'accompagnement.

Accompagnement par 2 consultants

Par ailleurs, même si cette offre de prestation aurait pu être assurée par un consultant seul, **Chantier Mobeelle** a choisi de mobiliser l'ensemble de son équipe (2 consultants) sur cet accompagnement. En effet, l'intervention simultanée permet de bénéficier des avantages d'une double posture :

- Une première posture d'animation de la réunion permet de pousser l'investigation au plus fin.
- Une seconde posture d'analyse à chaud la complète : son recul lui permet un travail de reformulation et de repérage des éventuelles contradictions dans les positionnements.

Ainsi cette double posture permet une efficacité de l'accompagnement et une réelle productivité du temps de mobilisation des acteurs.

Les Consultants soulignent qu'ils ont utilisé ces méthodologies sur d'autres accompagnements de même niveau de complexité (ex: Réseau des SIAE en Poitou-Charentes, Bio d'Aquitaine, GRAB Basse Normandie...)

Progression de l'accompagnement

En écho au diagnostic fourni, et en fonction des principes énumérés en préambule de ce document, les consultants proposent une offre de prestation organisée en 5 étapes :

Phasage

Etape 0 : Valider la démarche

1 ½ journée pour 1 consultant

Assurer la coordination de l'ensemble et la mise en cohérence des échanges

Etape 1 : Caractériser les attentes des composantes du réseau FNE Midi-Pyrénées

3 ½ journées pour 2 consultants

A l'issue de cette étape, le réseau FNE Midi-Pyrénées dispose d'une vision de sa nouvelle configuration et du positionnement de ses composantes. On dispose aussi d'une vision commune de la place de chaque entité du réseau au sein du réseau et sur le territoire régional.

Etape 2 : Poser les axes de développement

2 ½ journées pour 2 consultants

A l'issue de cette étape, le réseau FNE Midi-Pyrénées a analysé les attentes de ses interlocuteurs, en a mesuré les enjeux, la façon dont y répond et/ou pourrait y répondre et l'organisation nécessaire à développer pour y arriver. L'ensemble des travaux des 2 premières étapes sont synthétisés pour faire apparaître les axes de développement à privilégier.

Etape 3 : Outillage du réseau

3 ½ journées pour 2 consultants

Sur la base des besoins identifiés par le diagnostic et/ou l'accompagnement, on outille le fonctionnement du réseau. Sans préfigurer des choix qui seront fixés par l'accompagnement, il est toutefois possible de dimensionner cette étape autour d'outils pré-supposés nécessaires ou utiles :

- *Gouvernance du réseau et des entités qui le constituent*
- *Première approche du modèle économique du dispositif*
- *Procédures de circulation de l'information*

Etape 4 : Synthèse, feuille de route

1 ½ journée pour 2 consultants

Forme et typologie d'intervention

Moyens proposés

En préalable, il est précisé que l'on tendra à définir chaque action, outil, méthode... de manière à ce qu'il soit réaliste sur la durée, c'est-à-dire qu'il :

- n'entrave ni n'alourdisse l'autonomie et la souplesse de travail des différentes personnes œuvrant au sein du Réseau.
- apporte à chacun une réelle "plus value associative" dans ses actions pour le Réseau.

On utilisera comme outils notamment :

- l'animation de réunions
- la réalisation et la présentation de scénarii clairs facilitant la prise de décision
- la recherche conjointe de solutions
- le développement d'outils et procédures adaptés au réseau sur la base des outils existants en interne renforcés par des outils proposés par les Consultants.
- l'accompagnement dans la mise en place des solutions identifiées
- le travail collaboratif avec l'équipe d'acteurs porteurs du projet

Accompagnement et expertise

Les Consultants distinguent deux postures d'intervention pour cet accompagnement :

- L'expertise qui amène des données brutes ou travaillées au commanditaire. Il n'y a donc pas nécessairement de "face à face" sauf lors d'éventuels bilans d'étapes et du rendu de l'étude.
- L'accompagnement prépare la structure à des modifications en traitant /éclairant / enrichissant les données. Il y a donc réunions régulières alternant avec des phases de travail individuel.

*Les temps d'accompagnement en « face à face » avec les associations induisent généralement pour les consultants des temps d'expertise en amont ou en aval. Cependant, il est précisé dans le détail de l'offre ci-après que ces temps en amont et en aval des réunions d'accompagnement ne sont pas spécifiquement facturés. Les Consultants, conformément aux pratiques de **Chantier Mobeelle**, considèrent que les coûts d'intervention pratiqués ici pour les temps d'accompagnement intègrent – au moins en partie – ces coûts « d'expertise ». Seuls les éventuels coûts d'expertises particulières aboutissant à la production d'outils ou de résultats concrets (quantifiables et qualifiables) seraient, d'un commun accord préalable, facturés.*

Outils d'accompagnement

On insiste particulièrement sur le fait que les outils proposés par les Consultants pour structurer l'avancement de la réflexion ne sont que des supports aux productions du groupe de travail. Le cas échéant si la réflexion se structure spontanément, ils seront mis au second plan.

Les consultants s'attacheront à respecter les formes de production, la culture de travail et les valeurs des associations en renforçant leur analyse grâce à leurs propres pratiques associatives et de travail collectif en réseau.

Efficacité des temps d'échanges

L'animation de ces temps d'accompagnement se doit d'être efficace : les Consultants s'exonéreront de toute forme de langue de bois, et solliciteront des réponses du même ordre.

Détails de l'accompagnement

Etape 0 : Valider la méthode, coordonner la démarche

Les objectifs de ce premier temps de travail sont de :

- Valider le phasage de la mission
- Présenter la méthode et les outils
- Faciliter le déroulement efficace de l'accompagnement

Cette étape préalable permet un calage nécessaire au bon déroulement de la mission et notamment de :

1. Identifier définitivement les personnes ressources qui participeront aux différentes phases Il s'agit de faire en sorte que chacun d'entre eux se sente associé au plus tôt à la démarche et se sente co-auteurs des actions mises en œuvre.
2. Entériner les attentes des commanditaires en matière d'accompagnement
3. Adapter si nécessaire et valider la démarche et les outils proposés par le consultant
4. Planifier les étapes, jalonner la mission et définir les résultats intermédiaires attendus en fonction notamment du calendrier de chacun des acteurs du projet et des temps de partage éventuellement souhaité avec d'autres acteurs du territoire
5. Rassembler les documents nécessaires au bon déroulement de l'accompagnement.

Participeront à cette étape (validation de la méthode) :

- **un ou des représentants de l'Union Régionale**
- **si possible un ou des représentants des associations fédérées (n'ayant pas de responsabilité régionale)**

La mobilisation sur cette étape est de 0,5 jours pour un consultant

Etape 1 : Caractériser les attentes des composantes du réseau FNE Midi-Pyrénées

Objectifs

- Repositionner chaque composante de la famille en fonction
 - ✓ des fonctions attendues du collectif régional
 - ✓ des complémentarités entre chaque membre de la famille
 - ✓ des contraintes d'organisation et de choix stratégiques/politiques de chaque membre de la famille et du collectif
 - ✓ ...

Méthode

Comme décrit en préalable de cette offre, il est proposé d'effectuer cette étape sous la forme d'un séminaire dont le déroulement permettra d'accompagner les membres de la Fédération régionale progressivement, étape par étape, questionnement par questionnement, vers l'émergence de la (ou des) réponse(s) à leur problématique de départ.

Les Consultants utiliseront des outils d'animation adaptés la situation. Quelque soit sa forme, l'animation de ce temps se doit d'être efficace : les Consultants s'exonéreront de toute forme de langue de bois, et solliciteront des réponses du même ordre. On rappelle que cette méthode et ces outils, mis au point dans le cadre du réseau **Chantier Mobeelle**, et issus de l'expérience propre des Consultants, ont déjà été utilisés avec succès lors d'accompagnements précédents.

Parmi les outils qui seront utilisés, il est possible ici de décrire :

- *un temps dit de « regards croisés »* : Au cours de cet exercice chaque composante du réseau (ces composantes reste à définir : elles ne sont obligatoirement basée sur un découpage par structure mais peut-être par positionnement (naturalistes, environnementaliste, associations fédératives,...) est interrogée à tour de rôle – au hasard – sur sa vision d'une autre structure (vision complétée par le reste du groupe et corrigée en dernier ressort par la composante décrite). Il s'agira notamment ici d'identifier les apports possibles de chaque composante du réseau, les facteurs de risques,
- *un temps de travail autour des fonctions du réseau* : Les adhérents auront à classer les fonctions attendues de leur réseau parmi les 9 fonctions types d'un collectif (proposées par les Consultants).
Les informations issues de chaque membre sont confrontées les unes aux autres.
Les fonctions retenues seront alors déclinées de manière pratique (concrétisation, actions à mener, compétences nécessaires...).
- *un temps sur les grandes familles d'activités*, que l'on appellera ici "axes de développement" qui permettra :
 - d'une part de fixer les modalités de mise en œuvre des fonctions identifiées précédemment
 - d'autre part de déterminer ce qui est ou sera du ressort de l'Union, des fédérations, voire des associations adhérentes locaux
- *Un temps sur l'identification des enjeux régionalisés ou localisés dont le réseau FNE MP peut/doit se saisir*
- ...

Résultats de l'étape 1

Le réseau FNE de Midi-Pyrénées dispose d'une vision sans équivoque des attentes de ses membres incluant la mise en évidence des points communs, des complémentarités, des éventuels désaccords ou médiations à trouver.

On dispose d'une vision commune de la place souhaitée pour le Réseau et ses membres sur le territoire régional.

Des éléments concrets d'organisation et d'articulation du réseau et de ses membres en fonction des fonctions prioritaires et des attentes de chaque composante

Participeront à cette étape 1 :

- les représentants des membres du réseau (avec et sans mandat régional),

Cette étape 1 se déroulera :

- dans un format « séminaire » (cf. préambule de cette offre) sur 3 demi-journées consécutives
- sur site en animation avec Cyrille RENARD et Frédéric SOUBEYRAN

Etape 2 : Poser les axes de développement

Objectifs

- Positionner le Réseau FNE vis-à-vis des acteurs régionaux (collectivités, associations, ...)
- Poser les axes de développement accessibles au Réseau
- En déduire le positionnement et le rôle attendu de chaque membre du réseau

Méthode

Il s'agit ici de poser des axes de développement qui soient réalistes et partagés.

On commencera par travailler sur la partie externe du modèle stratégique du réseau. Cette approche - dite SOC - sera déclinée en trois parties

- le Segment (= le public) : QUI est intéressé ou pourrait utiliser ce que nous proposons ? comment le définit-on ? quels sont ses attentes ?...
- l'Offre : Quels sont effectivement nos différentes PRODUCTIONS, services ou fonctions sociales ? Quelle est leur importance pour nous ? Qu'ont-elles de spécifique ? Qui propose les mêmes ?...
- la Commercialisation : COMMENT favorisons nous la mise en relation entre les usagers et cibles de notre réseau et nos produits ? Quels sont nos relais d'actions existants ou à développer ? Quels sont les outils à utiliser / mobiliser / développer ?....

Bien évidemment, cette réflexion est adaptée à la réalité associative et les "relations commerciales" ainsi décrites ne relèvent pas uniquement du champ économique. Elle permet aussi d'envisager les services non marchands, avec une réflexion sur le jeu d'acteurs, l'attente des « publics » visés et les moyens de les satisfaire.

Dans un second temps, il s'agira de déterminer ce qui est du ressort de l'échelon régional, du niveau départemental, voire infra-départemental et quel rôle (mais aussi "devoirs et droits") attend-t-on de chacun dans la dynamique régionale du réseau.

Enfin, il s'agira de déterminer les besoins d'adaptation des structures du Réseau pour répondre aux objectifs des axes de développement. Ces besoins pourront être de différentes natures :

- des compétences existantes et à acquérir au sein de chaque structure pour mener à bien les objectifs du Réseau
- des besoins financiers, etc....

A partir de tous ces résultats et des échanges des séances décrites précédemment, les consultants élaboreront avec les membres du Groupe de travail un plan d'adaptation du Réseau. Celui-ci comprendra notamment

- Une présentation des enjeux d'adaptation induits par la mise en œuvre des choix établis lors de l'étape 1 et des objectifs de développement
- Les acquis des membres du Réseau pour répondre à ces enjeux
- Les besoins d'adaptation et les réponses apportées (formation, embauche, mutualisation,...)

Résultats de l'étape 2

L'analyse des relations partenariales et socio-économiques du réseau

Les axes de développement possibles pour la fédération régionale et ses membres

La répartition des rôles et des positionnements entre chaque membre du réseau

Les enjeux et les actions à mettre en œuvre.

Participeront à cette étape 2 :

- les représentants des membres du réseau (avec et sans mandat régional), si possible à l'identique que le groupe de travail de l'étape 1

Cette étape 2 se déroulera :

- sur 1 journée
- sur site en animation avec Cyrille RENARD et Frédéric SOUBEYRAN

Etape 3 : Outillage du réseau

Objectifs

Il s'agit ici de proposer des outils d'organisation interne en réponse aux interrogations de chaque composante du Réseau FNE de Midi-Pyrénées

De fait, même s'il est difficile et non pertinent de fixer dès à présent une liste précise et définitive d'outils ou d'actions à mener, il est cependant possible ici de présupposer que ces outils, à titre d'exemple, puissent porter sur :

- La Gouvernance (organisation des circuits de décision et de portage de projets)
- Une première approche du modèle économique du dispositif
- les principes de circulation et gestion de l'information

Méthode

Les modalités de portage interne des projets

Il s'agit de définir selon quelles modalités apparaît un projet, comment il se concrétise et qui le fait, qui décide qu'il est pertinent pour le réseau, qui le porte (ici se pose la question des « chefs de files »), comment sont gérés l'activité, la coordination et le retour d'image et enfin comment le réseau en tire bilan et peut l'exploiter pour son développement ultérieur.

De manière générale, il s'agira donc de travailler sur la Gouvernance du réseau. Celle-ci est définie ici comme l'ensemble du processus de participation au Projet de l'association, lui-même découpé en 6 phases : le diagnostic, la formalisation, la décision, l'exécution, le contrôle et l'évaluation.

Il ne s'agira pas ici d'écrire simplement ou directement des statuts mais plutôt de travailler collectivement sur les mécanismes et les groupes qui interviennent dans l'ensemble du processus de décision (et donc de développement et de fonctionnement). Bien entendu, le temps venu, les résultats de ce travail pourront, si nécessaire, nourrir la rédaction de statuts et/ou de règlement intérieur.

Le modèle économique

A partir des axes de développement (traduction des grandes familles d'activités et de fonctions) issus des étapes 1 et 2, le modèle économique sera une approche « quasi-analytique », ou en tout cas par secteur qui devra permettre de mesurer plus globalement à l'échelle de la famille:

- l'impact de la dynamique de certaines activités sur l'équilibre générale de chaque composante du réseau
- les échanges et les règles de financement éventuelles entre niveaux régional, départemental, voire infra-départemental
- le fléchage de « qui peut payer quoi ? » (en écho aux résultats de l'étape précédente et de l'approche spécifique sur la partie « enseignement ») et à qui ? (fédération, membres, ...)
- l'impact de la réorientation de certaines variables (à définir lors des échanges)
- ...

En fait, plus qu'un Budget prévisionnel, les consultants proposent de construire avec le groupe de travail un outil évolutif de suivi et d'aide à la décision de l'économie générale de la famille en de l'Union régionale en particulier.

En alimentant de manière continue cet outil, le réseau FNE de Midi-Pyrénées (dans le cadre de sa gouvernance définie précédemment) pourra disposer d'éléments d'aide à la décision en vue d'anticiper de possibles réorientations au fur-et-à-mesure de l'état de construction de ses activités, ses objectifs.

A partir d'un cadre (sous forme de tableur) qu'apportera les consultants ce temps de travail consistera essentiellement à s'approprier les outils et à débattre des résultats et y injecter des variations et au final, à poser le modèle idéal en cohérence avec les développements d'activités identifiées lors des étapes précédentes.

La circulation de l'information

Problématique récurrente au sein de tout réseau, une gestion et une circulation de l'information pertinente peut s'avérer en retour un excellent support de ciment interne et donc favoriser le fédéralisme.

Pour répondre à ces enjeux, les consultants utiliseront un outil qui s'appuie sur la caractérisation des 5 temps de la gestion de l'information :

1 - Source des infos :

- Qui fait la veille ? (tous ? Un responsable ?)
- Où ? (Quels médias ? Quels lieux ?)
- Comment ? (quels moyens ? Une méthode ?)

2 - La qualification des infos

- Quels critères pour fixer une caractérisation des données (pertinente /pas pertinente ... quel typologie ?)
- Qui le fait ?
- Méthodo ?

3 - Le porté à connaissance

- Qui et comment informer qu'il existe une info ?
- Comment circule-t-elle ? (qui fait, comment...)
- Est-elle traitée avant mise en circulation (qui fait ?) ou est-elle mis en circulation « brute » ?

4 - La capitalisation de l'info

- Qui et comment (où et sous quelle forme) est-elle stockée ?
- Quelle accessibilité (qui peut la retrouver et y avoir accès) ?

5 - L'exploitation de l'info

- comment gère-t-on une éventuelle réaction du groupe vis-à-vis de l'info ? (qui provoque la réaction ?)

Résultats de l'étape 3

La gouvernance du nouveau dispositif est posé

Les grandes lignes des modalités d'atteinte de l'équilibre budgétaire du réseau et en particulier de l'Union, en cohérence avec les fédérations départementales, sont connues.

Elles sont simultanément une expression du repositionnement et un outil de mise en oeuvre de ce repositionnement.

Les modalités de la circulation de l'information sont posées et partagées

Participeront à cette étape 3 :

- des représentants des membres du réseau (avec et sans mandat régional). Ce groupe peut être plus restreint que celui des étapes 1 et 2

Cette étape 3 se déroulera :

- sur 3 demi-journées (consécutives ou non)
- sur site en animation avec Cyrille RENARD et Frédéric SOUBEYRAN

Etape 4 : Synthèse et partage

Objectifs

L'objectif de cette dernière étape est double :

- synthétiser et valider (voire amender, réadapter) par l'ensemble des représentants du réseau FNE de Midi-Pyrénées l'ensemble des résultats de l'accompagnement
- fixer une feuille de route des actions à mener pour atteindre les objectifs validés

Méthode

Cette étape est prévue en 2 séquences

Séquence 1 : Débattre et valider l'ensemble du repositionnement

Sur ce temps de séquence, il s'agira pour les consultants de présenter une synthèse de l'ensemble des conditions du repositionnement élaboré tout au long de l'accompagnement. Chaque participant pourra se positionner sur ce schéma global et l'ensemble des échanges permettra de pré-valider (dans l'attente des validations des instances statutaires légitimes).

Séquence 2 : Etablir une feuille de route, se fixer les objectifs de la mise en œuvre opérationnelle

A ce stade, le Groupe de Travail établira une feuille de route de la mise en œuvre opérationnelle des démarches et actions à mener en vue d'atteindre les objectifs induits par le repositionnement

Cet outil qui pourrait prendre la forme de fiche-action par exemple mais dont il est prématuré ici d'imaginer la forme - devra notamment tenir compte :

- des échéances structurantes de la vie de l'association
- des échéances structurantes du territoire
- des contraintes économiques
- ...

Cette feuille de route établira notamment :

- Qui à quelle action en charge ?
- Sur quelle forme d'accompagnement ce travail pourra-t-il se réaliser ? (DLA, interne, autre?)
- Quel en est l'échéancier ?
- Quels en sont les objectifs ?

Remarque : *Le cas échéant, les consultants se tiendront également à la disposition de FNE Midi-Pyrénées si, le besoin d'organiser un temps d'échanges spécifiques avec les acteurs du territoire apparaît.*

Il sera alors proposé d'organiser un temps de présentation et d'échanges sur les résultats des séances précédentes avec, à priori, au minimum les partenaires publics du réseau.

Ce temps de travail particulier aura en fait 2 objectifs :

- *favoriser l'appropriation des grandes orientations avec les acteurs du territoire, partenaires incontournables du repositionnement*
- *échanger sur des options notamment budgétaires (estimer le degré d'acceptabilité ou de faisabilité de certaines orientations)*

Résultats de l'étape 4

Le repositionnement est partagé et validé par l'ensemble du réseau
FNE Midi-Pyrénées dispose d'une feuille de route des actions à mener pour atteindre les objectifs de ce repositionnement

Participeront à cette étape :

- des représentants des membres du réseau (avec et sans mandat régional). La composition de ce groupe, et notamment, son degré d'ouverture, sera déterminée en fin d'étape 3 (voire d'étape 2)

Cette étape se déroulera :

- sur 1 journée
- sur site en animation avec Cyrille RENARD et/ou Frédéric SOUBEYRAN

Un rapport final sera remis au DLA et à FNE Midi-Pyrénées. Ce rapport comprendra :

- ***un rapport d'intervention final***
- ***l'ensemble des documents finalisés créés à l'occasion de cet accompagnement***

Modalités de l'accompagnement

Planning de la mission

	Etape 0	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Semaine 22					
Semaine 23					
Semaine 24					
Semaine 25					
Semaine 26					
Semaine 27					
Semaine 28					
Semaine 29					
Semaine 30 à 35	Parenthèse estivale				
Semaine 36					
Semaine 37					
Semaine 38					
Semaine 39					
Semaine 40					
Semaine 41					
Semaine 42					

	Animation <i>in situ</i>
	Entretiens
	Expertise

Ce planning sera finalisé collectivement lors de l'Etape 0. Il s'agit ici uniquement de dates indicatives dans le respect d'un "rythme classique" à raison d'une demi-journée de travail /15 jours, à chaque RDV (hors séminaire).

Devis

Désignation	Quantité jours in situ		Consultants	P.U. HT	Total HT
Valider l'accompagnement, coordonner					450,00 €
<i>Fixer le planning, les modalités, la logistique, les synthèses intermédiaires</i>	0,5	jour	1	900,00 €	450,00 €
1 : Caractériser les attentes des composantes de la famille					2 700,00 €
<i>Fixer le planning, les modalités, la logistique, les synthèses intermédiaires</i>	1,5	jour	2	900,00 €	2 700,00 €
2 : Poser les axes de développement					1 800,00 €
<i>Repositionner chaque composante de la famille</i>	1	jour	2	900,00 €	1 800,00 €
3 : Outillage du réseau					2 700,00 €
<i>Gouvernance, circulation d'infos et modèles économiques</i>	1,5	jour	2	900,00 €	2 700,00 €
4 : Synthèse et partage					900,00 €
<i>Validation du repositionnement et feuille de route</i>	1	jour	1	900,00 €	900,00 €
<i>Partage avec les acteurs du territoire</i>	0,5	jour	2	Optionnel - Non facturé	
Total HT					8 550,00 €
TVA					1 675,80 €
Total TTC					10 225,80 €

Les coûts "journées" comprennent: les déplacements, hébergements, restauration, secrétariat divers, consommables...

Modalités financières et conditions de règlement

Chantier Mobeelle suivra les modalités fixées par les commanditaires.



chantier - mobilier

Partie 2

CV et Références des Consultants

Consultant de référence

Pour cet accompagnement votre consultant de référence au sein de **Chantier Mobeelle** sera :

Cyrille RENARD

- Adresse postale : 24 route de Tigy - 45510 VIENNE EN VAL
- Tél : 06 11 57 62 54
- mail : c.renard@chantiermobeelle.fr

Chantier Mobeelle

A l'origine **Chantier Mobeelle** était un réseau informel qui rassemblait 3 consultants qui possèdent chacun plusieurs années d'expériences concrètes comme dirigeants d'association et accompagnateurs de projets associatifs.

Ces parcours similaires nous permettent de constater :

- une communauté d'options éthiques et méthodologiques,
- une complémentarité d'approche,
- une couverture géographique cohérente.

Sur ces bases, Frédéric SOUBEYRAN (ex : Pas-à-Pas) et Cyrille RENARD (ex : Vulpes) ont choisi de formaliser une coopération sous la forme d'une SARL.

Cette collaboration formalisée nous permet :

- d'enrichir notre palette de compétences proposées,
- de produire un regard croisé sur une problématique complexe (le projet à acteurs multiples ou à plus value mutualisatrice).
- de répondre plus efficacement à des appels d'offre,

Notre ambition est de :

- renforcer nos pratiques par une réflexion commune et une mutualisation de nos moyens,
- développer des outils et des méthodologies d'accompagnement pragmatiques et adaptés au quotidien des associations,
- nous permettre une analyse élargie des demandes, formulées ou non, du monde associatif.

Fiche d'identité de Chantier Mobeelle

Siège social : 24 route de Tigy- 45510 Vienne en Val

Tél - F.SOUBEYRAN (co-gérant majoritaire) : 06.76.01.37.11

Tél - C.RENARD (co-gérant majoritaire) : 06.11.57.62.54

Mail : contact@chantiermobeelle.fr

SARL au capital de 4.000 € - n° de Siret : 532 180 080 00014

Principales références récentes au regard de la mission

- ^ **Auvergne Biologique** - DLA 63 - Caractérisation et positionnement des membres du réseau régional
- ^ **Maison Régionale de l'Environnement de Franche Comté** - MRE - Mise en réseau des acteurs et définition des orientations stratégiques
- ^ **GRAB Basse Normandie** - CRESS BN - Caractérisation et positionnement des membres du réseau régional
- ^ **SIAE environnement en Poitou-Charentes/IRIS** - DLA Poitou-Charentes - Appui à la définition d'une offre collective.
- ^ **Plateforme du Commerce équitable en Aquitaine** - Collectif de la Plateforme - Appui à la mutualisation
- ^ **URCPIE PACA** - DLA 13 - Mise en place d'un secteur formation mutualisé
- ^ **PALVA de l'agglomération paloise** - DLA 64 - Appui à la consolidation du réseau des Point d'Appui à la Vie Associative
- ^ **URCPIE de Franche-Comté** - C2RA France Comté - Définition des orientations stratégiques
- ^ **GRAINE PACA** - DLA 13 - Redéfinir et mettre en œuvre un positionnement durable

-> D'autres références d'accompagnement sont listées en document joint

Cyrille RENARD

« Militant associatif convaincu, j'ai pu enrichir ma compréhension du secteur par le croisement simultanée :

- ^ de fonctions plurielles de Directeur avec celles de Dirigeant bénévole
- ^ d'accompagnement de période de développement des associations dans lesquelles je suis (ou était) investi avec des temps de crises (notamment financière)
- ^ d'une pratique locale de la vie associative avec une représentation régionale et nationale

Aujourd'hui, je me défini comme militant et praticien du fait associatif : Chantier Mobeelle est une des voies pour concrétiser cette posture. »

Parcours

Principales fonctions bénévoles

- ^ Président de l'association pour la protection du Site du Loiret depuis 2003
- ^ Administrateur de Nature Centre (Fédération régionale des associations de protection de l'Environnement du Centre) depuis 2007
- ^ Membre du Conseil National de la Vie Associative (représentant France Nature Environnement)
- ^ Membre du Comité Stratégique de l'Agence du Service Civique

Principales missions salariées

- ^ Directeur de Nature Centre, (Fédération régionale des associations de protection de l'Environnement) 1994 - 2007
- ^ Fondateur du cabinet Vulpes - Accompagnement d'associations

Compétences développées

- ^ Maîtrise du fonctionnement des associations et des enjeux du mouvement associatif
- ^ Maîtrise des contraintes du travail collectif
- ^ Capacité de co-construction d'outillage adapté aux besoins associatifs
- ^ Mise en œuvre et animation de réseaux de compétences
- ^ Participation à la création de dispositif de partenariat public et parapublic

Secteur d'intervention :

Tout secteur associatif :

- ^ Spécialisation (de fait) dans le secteur de l'environnement (nature, cadre de vie, agriculture,..)
- ^ Très Bonne connaissance de l'Insertion par l'Activité Economique
- ^ Investissement de plus en plus fort dans le secteur de la Culture et de l'animation de territoire.

Thèmes d'intervention :

- ^ Réseaux : Structuration et mobilisation de réseaux, Projets collectifs...
- ^ Positionnement : lisibilité du jeux d'acteurs,...
- ^ Projet associatif : Projet associatif,
- ^ Gouvernance : Statuts, règlement intérieur, modalité de fonctionnement
- ^ Communication : Elaboration Plan de communication,...
- ^ Réorganisation structurelle : Plan d'adaptation des compétences ...
 - ^ Activités : Activités nouvelles ou à développer (limites, opportunités, moyens, partenariats, planning, budget, montage...),

CV des consultants

Frédéric SOUBEYRAN

« Acteur de longue date du secteur associatif, avec des fonctions plurielles de Directeur ou de Dirigeant bénévole, j'y ai expérimenté une pratique concrète de la gestion d'association. Celle-ci me permet de produire une critique constructive mais sans concessions des associations accompagnées.

Aujourd'hui, je me défini comme généraliste du projet associatif et plus notamment investi dans la définition du projet et de ses applications concrètes, ainsi que du fonctionnement en réseaux, collectifs et autres regroupements d'associations. »

Parcours

Principales fonctions bénévoles

- ▲ Administrateur puis Secrétaire Général de la FFDF (Fédération Flying Disc France), 2004-2008
- ▲ Président du Club Monkey Foo (club grenoblois d'Ultimate Frisbee), 2003-2005
- ▲ Administrateur et Membre du comité d'engagement solidaire de MCAE (Fond territorial France Active Isère), 2000-2005
- ▲ Vice Président de la Crèche à gestion parentale AEF - Les petits arlequins, en 2001 et 2002
- ▲ Administrateur de l'Union Régionale des Entreprises d'Insertion Ile de France, 1996-1998

Principales missions salariées

- ▲ Directeur de la FRAPNA Isère (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) 1998 - 2003
- ▲ Directeur Gérant / Fondateur de l'Entreprise d'Insertion Les Tri-porteurs 1993 - 1998
- ▲ Fondateur du cabinet Pas à Pas - Accompagnement d'associations

Compétences développées

- ▲ Maîtrise concrète du fonctionnement et des contraintes du secteur associatif & solidaire
- ▲ Mise en œuvre de "projets-actions" multi partenariaux et des dynamiques de réseaux
- ▲ Appui à la constitution et animation de réseaux associatifs
- ▲ Expériences effectives du partenariat public et parapublic
- ▲ Pratique d'associations avec de nombreux militants / bénévoles
- ▲ Critique constructive mais sans concession des associations accompagnées
- ▲ Capacité de synthèse / Pragmatisme / Approche globale

Secteur d'intervention

Tout en restant volontairement ouvert aux différentes thématiques associatives, je m'investis plus notamment vers les secteurs :

- ▲ Environnement (nature, agriculture, écologie urbaine...)
- ▲ Insertion par l'Activité Economique
- ▲ Développement local

Mais aussi :

- ▲ Education citoyenne
- ▲ Sport, Culture

Thèmes d'intervention

Définition et mise en œuvre du Projet Associatif notamment dans ses déclinaisons à travers les champs suivants:

- ▲ Vie associative : (re)définition de la « personnalité associative », gouvernance,
- ▲ relations entre salariés et élus, Mobilisation des acteurs internes autour du projet associatif, Fiches de postes...
- ▲ Réseaux : Structuration et mobilisation de réseaux, Projets collectifs...
- ▲ Positionnement stratégique : Projet associatif dans son environnement, Stratégie et action commerciale, lisibilité et maîtrise du jeu d'acteurs, formalisation de partenariats
- ▲ Activités : Elaboration d'une stratégie et d'un plan de développement, Activités nouvelles ou à développer (limites, opportunités, moyens, partenariats, planning, budget, montage...)